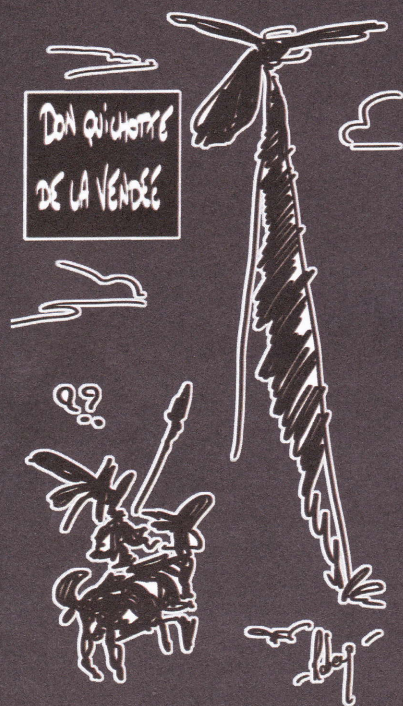




Erreur stratégique ?

A l'occasion de l'enquête publique concernant le parc éolien en mer, au large de l'Île d'Yeu et de Noirmoutier, qui s'est achevée fin mai, l'association FDVGV (celle des descendants des victimes de la guerre et du génocide vendéen) a distribué un tract dans les boîtes aux lettres pour exprimer son opposition au projet. D'aucuns n'ont pas manqué de souligner qu'ils oublient un peu vite que, pendant les guerres de Vendée, leurs aïeux utilisaient justement les ailes des moulins à vent (ancêtres des éoliennes), selon un code établi, pour renseigner sur l'avancée des troupes républicaines... Qui sait, les pales des éoliennes pourraient demain servir à contrer la progression de futurs envahisseurs des temps modernes !



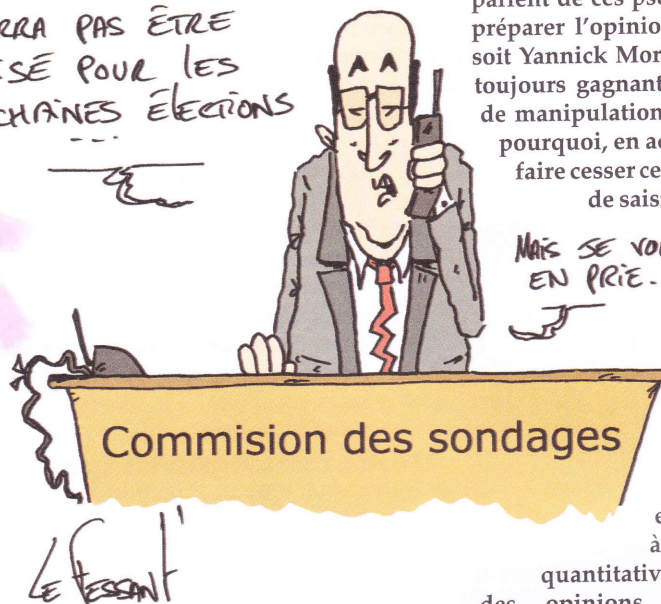
En voilà une bonne idée !

Quitte à vouloir honorer Simone Veil, et plutôt que de débaptiser le square Albert 1^{er} au risque de fâcher les Belges, le maire yonnais ne serait-il pas mieux inspiré de donner le nom de la célèbre et honorable déportée au boulevard ainsi qu'au groupe scolaire Jean Yole ? L'idée, soumise par courrier à l'équipe municipale, à l'occasion du 8 mai marquant le 73^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, vient de l'ancien principal du collège challandais Milcendeau (Daniel Gautun). Ce dernier rappelant que « Jean Yole, pétainiste et collabo, a été déclaré inéligible après la Libération par un jury d'honneur ». Sûr qu'il y a meilleur exemple à donner aux gosses et que, d'un point de vue symbolique, remplacer son nom par celui de Simone Veil, elle-même victime des Nazis (et déportée à 16 ans à Auschwitz).

LES SABLES-D'OLONNE

Des « sondages » recommencent à polluer la politique sablaise..

SE VOUS CONFIRME QUE LE SONDAGE "VOTERIEZ-VOUS POUR DIDIER GALLOT OU POUR UNE CHÈVRE AVEC UNE TÊTE DÉNODÉE" NE POURRA PAS ÊTRE UTILISÉ POUR LES PROCHAINES ÉLECTIONS



Il faut dire qu'à maintenant 7 mois de la fusion des 3 communes (Les Sables, Olonne, Le Château), le poste de premier maire de la Ville réunifiée engendre quelques crispations ; cela ajouté à un contexte habituel déjà explosif... Il est évident que le maire d'Olonne Yannick Moreau sera candidat : il devrait trouver face à lui le maire des Sables Didier Gallot, que l'on sait désormais déterminé à aller au combat. En janvier prochain, les 99 conseillers municipaux des trois Villes éliront pour seulement un an le maire de la commune nouvelle, puisque les « vraies » élections municipales par le peuple se dérouleront en 2020. Alors dans tous les camps on suppute et on s'agite, et pour cela tous les moyens disponibles sont bons, comme par exemple la com' à outrance, notamment via les réseaux sociaux. Là-dessus, le camp Moreau est au taquet ! La campagne sablaise de 2014 avait déjà été marquée par pléthore de calomnies via Facebook, entre vrais et faux comptes, insultes et coups bas, à tel point que plusieurs plaintes avaient été déposées par des candidats ! Bis repetita en ce moment, via surtout le compte Facebook intitulé *Les Grands Sables Infos* (LGSI), qui, s'affichant comme volontiers impertinent et provocateur, ne fait pas toujours dans la dentelle...

Un compte qui traite de certaines infos locales, mais qui organise aussi régulièrement des consultations de ses abonnés, notamment à propos de politique. Et vu la tonalité employée, l'orientation des questions posées ou des articles publiés, sans oublier des photomontages se voulant amusants,

Yannick Moreau. Et leur victime préférée n'est pas Didier Gallot, celui indirectement attaqué et raillé par la sa première adjointe Brigitte Tesson, présentée comme une Bécassine locale. « Trop parler de ces pseudos sondages, fait préparer l'opinion à ce que le futur soit Yannick Moreau, puisqu'ils le sont toujours gagnant. C'est une forme de manipulation, ce n'est pas anodin pour quoi, en accord avec le maire, faire cesser ce trouble, nous avouons de saisir la Commission nationale des sondages », explique-t-il. Le groupe majoritaire municipal sablaise. Une commission très officielle, gendarme des d'opinion, et qui à propos d'un sondage définit la définition suivante : « une enquête statistique à donner une image

quantitative, à une date déterminée des opinions, souhaits, attitudes, comportements d'une population. L'interrogation d'un échantillon ». Critères que ne remplit pas la publication selon cette commission, qui a le rendu son avis : « Ces publications, les présentations, pour ambiguës soient, tendent à faire croire qu'il s'agit de véritables sondages, en réalité que des enquêtes et véritables sondages auprès des citoyens car notamment dépourvues de tout caractère statistique et de tout caractère scientifique. C'est clair. Mais pour LGSI, qui s'agit d'une longue réponse railleuse, la commission ne fait qu'enfoncer des portes puisque « jamais nous n'avons utilisé ce mot lors de la publication d'enquêtes, pour lesquelles nous appel à une société spécialisée en recueils d'avis destinés aux entreprises, blogs, etc ». Question de sémantique de s'en prendre une nouvelle fois à Brigitte Tesson : « Si l'expression d'un sondage modeste et de trois plumes est une "libérale" Brigitte Tesson, c'est véritablement un souci avec sa "démocratie et la liberté d'expression ». Ne pas oublier parmi ces trois plumes disant autrement, on sait qu'au moins une d'elles est celle du sulfureux Frédéric Moreau (salarié de la Ville d'Olonne), qui en 2014 avait largement contribué, déjà, à la campagne électorale. Et qu'en plus cette époque-là, de curieux sondages surgirent, générant deux recours auprès même Commission, qui les avaient